



B1100-Direction des affaires culturelles-

DELIBERATION N° D.2023.09.69 du Conseil municipal du 28 septembre 2023

Saison culturelle 2023/2024 à Versailles. Programmation et demandes de subventions auprès de divers organismes.

Date de la convocation : 21 septembre 2023
Date d'affichage : 29 septembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 53
Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE
Rapporteur : Mme Emmanuelle DE CREPY

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Erik LINQUIER, M. Emmanuel LION, M. Michel BANCAL, Mme Annick BOUQUET, M. François DARCHIS, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Fabien BOUGLE, Mme Anne-France SIMON, M. Nicolas FOUQUET, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, M. Bruno THOBOIS, Mme Muriel VAISLIC, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, M. Arnaud POULAIN, M. Christophe CLUZEL, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, M. Jean SIGALLA, Mme Corinne BEBIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Ony GUERY, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnes AMABILE, M. Michel LEFEVRE, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Céline JULLIE, M. Moncef ELACHECHE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Wenceslas NOURRY.

Absents excusés:

M. Charles RODWELL, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, M. Marc DIAS GAMA, Mme Anne JACQMIN, Mme Anne-Lise JOSSET.
Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Brigitte CHAUDRON (pouvoir à Mme Nicole HAJJAR), M. Thierry DUGUET (pouvoir à Mme Stéphanie LESCAR), Mme Marie POURCHOT (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE), Mme Nadia OTMANE TELBA (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Philippe PAIN (pouvoir à M. Xavier GUITTON), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à M. Arnaud POULAIN), M. Pierre FONTAINE (pouvoir à M. Wenceslas NOURRY).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le budget de l'exercice en cours et l'affectation des dépenses et recettes correspondantes sur les imputations suivantes : chapitre 933 « culture » sur les articles par fonction et nature concernées.

- La ville de Versailles dispose d'une image culturelle exceptionnelle grâce à son histoire et concentre sur son territoire des institutions culturelles remarquables, un tissu associatif très dense et un patrimoine exceptionnel qu'il soit construit ou végétal.

La valorisation de ce capital est un enjeu culturel, éducatif, social et économique.

La marque de la politique culturelle de la Ville est à la fois de valoriser ce patrimoine et de le prolonger par la formation artistique et l'ouverture à la création.

Au cœur de ce dispositif se trouvent les établissements culturels municipaux : l'École des Beaux-Arts, l'Université Ouverte de Versailles, la Bibliothèques et son réseau, le Musée Lambinet et l'Espace Richaud, ainsi que les Archives Municipales.

La Direction des Affaires Culturelles et les établissements mènent, sur chaque saison, des actions culturelles en dialogue constant avec les autres acteurs culturels du territoire.

Le programme culturel de la saison 2023/2024 est marqué par l'accueil des Jeux Olympiques en partie à Versailles et vise notamment le public jeune, les familles et les personnes éloignées de la culture.

La programmation est accompagnée de nombreuses actions de médiation culturelle (visites, ateliers, spectacles...) menées à destination de tous les publics tout au long de l'année.

- Les événements décrits ci-dessous, notamment les expositions, sont susceptibles d'être soutenus financièrement par divers organismes publics - dans le cadre de leur politique de soutien aux projets culturels des collectivités territoriales - et ce conformément à la volonté de la Ville de renforcer la dimension partenariale et le financement croisé de son action culturelle.

Certains projets d'investissement comme les opérations de numérisation ou d'informatisation, les acquisitions d'œuvres ou leur restauration peuvent également faire l'objet d'un soutien financier particulier de l'Etat.

Pour en bénéficier, il revient au Conseil municipal de formaliser ses demandes de subventions par la présente délibération.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal.

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'approuver la programmation de la saison culturelle 2023/2024 de la ville de Versailles dont la brochure est annexée à la présente délibération et décrite ci-dessous :
 - les Journées européennes du Patrimoine sur le thème « Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport », les 16 et 17 septembre 2023, seront l'occasion d'ouvrir au public plus de 30 sites à Versailles ;
 - la programmation du Théâtre Montansier, riche en créations, mettra à l'honneur dès fin septembre 2023 tant le répertoire classique que les jeunes talents et auteurs contemporains. Elle est destinée à tous les publics y compris les plus jeunes ;
 - la programmation des conférences de l'Université ouverte de Versailles (UOV) sera inaugurée le 25 septembre 2023 par la conférence inaugurale sur le thème du « Réchauffement climatique : du constat aux solutions » prononcée au théâtre Montansier par Jean Jouzel, paléo-climatologue, ancien vice-président du conseil scientifique du GIEC, co-récipiendaire du Prix Vetlesen (Nobel des Sciences de la Terre) ;
 - la 12^{ème} édition de la Nuit de la création, parcours urbain dans la jeune création, aura lieu le 7 octobre 2023. Cette année encore, elle est conçue comme une déambulation autour de la création contemporaine dans les différents quartiers de Versailles (Espace Richaud, Ecole des Beaux-arts, Atelier numérique, Cinéma le Roxane, Université ouverte, Rotonde, Conservatoire à rayonnement régional, Bibliothèque centrale...) ;
 - l'exposition « Trésors des Bibliothèques de Versailles » se tiendra dans la galerie des affaires Étrangères du 16 septembre au 17 décembre 2023 ;
 - l'exposition « Les Mains des Anges » de l'artiste peintre Stéphane Belzère se tiendra au Carré à la farine du 4 au 13 octobre 2023 ;
 - l'exposition « Hyponose – Diane Benoît du Rey » se tiendra à l'espace Richaud du 20 octobre au 3 décembre 2023 ;
 - l'exposition « Alexandre-Jean Dubois-Drahonet (1790-1834), un talent retrouvé » se tiendra au musée Lambinet du 25 novembre 2023 au 25 février 2025 ;
 - l'exposition « French Touch Versaillaise H5 » se tiendra à l'espace Richaud du 7 mars au 5 mai 2024 ;
 - l'exposition « Affinités-Rencontre du Gyeol II » de gravures sur bois coréennes & françaises se tiendra au musée Lambinet du 10 avril au 26 mai 2024 ;
 - l'exposition « Le sport à Versailles – une mémoire en mouvement » conçue par les Archives municipales se tiendra à la Bibliothèque centrale du 6 avril au 29 juin 2024 ;
 - l'exposition « Sous le soleil des savoir-faire, les Maîtres d'art à Versailles » se tiendra à l'espace Richaud du 20 juin au 22 septembre 2024 ;
 - la 16^{ème} édition du salon du livre d'histoire Histoire de Lire, les 24, 25 et 26 novembre 2023, se déploiera à nouveau à l'hôtel de ville, à l'hôtel du Département et à la préfecture avec des incursions au théâtre Montansier pour la séquence d'ouverture et

- au cinéma « Le Roxane ». La journée du vendredi sera consacrée aux publics scolaires ;
- la braderie du livre du réseau des bibliothèques se tiendra à l'Hôtel de ville de Versailles des 8 et 9 décembre 2023 ;
 - la 13^{ème} édition du festival Versailles au son des orgues aura lieu du 3 au 17 décembre 2023 sous la direction artistique de Jean-Baptiste Robin, organiste et professeur au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles ;
 - la 7^{ème} édition du programme Poésie Ouverte de novembre 2023 à avril 2024 sera à nouveau l'occasion de découvrir la poésie contemporaine à travers un cycle de lectures-rencontres portés par les auteurs eux-mêmes, à l'Atelier numérique ;
 - La 6^{ème} édition du Festival des langues classiques s'ouvre sur le sport avec le thème « Des corps en jeux », les 2 et 3 février 2024. Pendant deux jours, le latin, le grec ancien et le chinois classique seront à nouveau à l'honneur dans les salons de l'hôtel de ville et à l'auditorium de l'Université ouverte de Versailles, avec des représentations, des ateliers, des rencontres avec des auteurs ;
 - la 8^{ème} édition du festival Electrochic aura lieu du 7 au 16 mars 2024. Le festival mettra en avant les grands noms du genre electro, tout en se faisant l'écho de la jeune scène foisonnante sur le territoire du Grand Versailles ;
 - la 8^{ème} édition du festival du « Baz'arts des mêmes » destiné au jeune public à l'échelle du quartier de Porchefontaine est le fruit d'une collaboration étroite entre la Direction des affaires culturelles et la Maison de quartier. De nombreux artistes et associations, deux compagnies en résidences localisées sur le territoire : le chapiteau Méli-Mélo et l'Académie internationale des arts du spectacle (AIDAS), ou encore la bibliothèque y contribuent activement. Spectacles, concerts, performances, ateliers pour les enfants, les adolescents et leurs familles auront lieu dans le quartier de Porchefontaine du 20 au 31 mars 2024 ;
 - la Nuit européenne des musées, le 18 mai 2024, sera l'occasion d'offrir au public une proposition commune au musée Lambinet et à l'espace Richaud. Conférences, lectures et performances d'artistes animeront le jardin du musée Lambinet et l'espace Richaud ;
 - la 28^{ème} édition du festival Le Mois Molière aura lieu du 1er au 30 juin 2024. Il proposera une programmation très riche présentant notamment les créations des compagnies en résidence, en avant-première avant le festival « Off » d'Avignon.
- 2) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions du Conseil départemental des Yvelines, notamment dans le cadre de l'aide aux manifestations culturelles attractives et de l'aide à la restauration et à la numérisation d'archives ou de tout fonds patrimoniaux ;
 - 3) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès du Conseil régional d'Ile-de-France, notamment dans le cadre de l'aide aux festivals et de l'aide aux manifestations littéraires ;
 - 4) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de France et du Ministère de la Culture, notamment pour :
 - le festival Le Mois Molière,
 - l'ensemble des expositions de la saisons culturelles 2023/2024,
 - les programmes de numérisation des fonds et collections des Archives communales,
 - le soutien aux acquisitions du musée Lambinet via le fonds régional d'acquisition des musées (FRAM),
 - la restauration et la conservation des œuvres des établissements culturels de la Ville ;
 - 5) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter tout autre organisme public ou privé en vue d'obtenir des subventions ou autres types d'aides financières pour le financement de la programmation culturelle 2023/2024 et des actions de soutien à la création et de valorisation du patrimoine, notamment grâce à des actions de mécénat pour lesquelles la Ville peut remercier ses soutiens jusqu'à 25% du montant du don ;
 - 6) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces demandes.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de suffrages exprimés : 45 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 45 voix , 3 abstentions (Monsieur Fabien BOUGLE, Monsieur Jean SIGALLA, Madame Céline JULLIE.)

Madame Anne-Lys DE HAUT DE SIGY ne prend pas part au vote.

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.